

Journal

des Colloques Francophones

le soleil en partenariat avec le Comité Scientifique du XV^{ème} Sommet de la Francophonie

Le soleil • SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2014

DAKAR
2014
XV^{ème} SOMMET
de la francophonie

www.lesoleil.sn



EL-HADJI HAMIDOU KASSE, PRESIDENT
DU COMITE SCIENTIFIQUE DU XV^{ème}
SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

« Nous avons eu des
propositions intéressantes
et consensuelles »

Le président du Comité scientifique du 15^{ème} Sommet de la Francophonie, El-Hadji Hamidou Kassé, exprime sa satisfaction pour la qualité des débats lors du colloque international tenu à Dakar du 17 au 19 septembre 2014.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Les Etats francophones appelés à promouvoir des modèles d'économies alternatives



Les gouvernements francophones doivent promouvoir des modèles d'économies alternatives pour sortir les jeunes et les femmes de la pauvreté. C'est l'une des recommandations formulées par les experts qui ont pris part au colloque international.

Les experts et les autres personnalités du monde francophone ont invité, hier, les gouvernements, à constituer un cadre propice de solidarité, de facilitation et d'appui pour la promotion des modèles d'économies alternatives. C'est l'une des grandes recommandations formulées au terme du colloque international : « Femmes et jeunes, forces montantes : enjeux, défis et perspectives francophones », organisé par le Comité scientifique du XV^{ème} Sommet de la Francophonie à Dakar, du 17 au 19 septembre. Les participants qui ont souligné que ces modèles doivent être « inclusifs et équitables » ont aussi appelé les Etats francophones à revoir les cadres institutionnel, juridique et financier de leurs collectivités locales en vue de lever les obstacles à l'émergence d'un développement local inclusif.

Les experts ont aussi exhorté les Etats à mettre en place des systèmes de gestion des connaissances qui valorisent les meilleures pratiques d'inclusion du genre afin de tirer les enseignements nécessaires à l'amélioration des cadres politique et réglementaire relatifs à la promo-

tion économique et l'inclusion du genre au niveau local, national, sous-régional et international. Ils les ont aussi invités à créer « une foire tournante de l'innovation scientifique, technique, culturelle et agricole et d'échanges de bonnes pratiques au profit des femmes pour renforcer l'entreprenariat féminin au sein de la Francophonie ».

Renforcer le pouvoir économique des femmes

Les participants veulent aussi que les Etats constitutionnalisent « les droits socioéconomiques et culturels notamment sur l'accès à la terre de qualité, aux facteurs de production, aux capitaux et aux

marchés des femmes et des jeunes ». Ils souhaitent aussi que les gouvernements appuient le renforcement et l'accompagnement des réseaux d'organisations de femmes et des associations de jeunes dans un cadre d'échange de savoirs et savoir-faire en promotion d'initiatives et d'innovations économiques portées par les femmes et les jeunes dans leur localité, ainsi que la promotion d'accès à des technologies. Ces recommandations ont été formulées par

les participants qui ont pris part aux travaux de l'Atelier qui a eu pour thème : « Economies alternatives comme levier de développement socioéconomique ». Les experts ont estimé que les inégalités sociales entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons entraînent une absence de reconnaissance des droits des femmes, un accès très restreint aux opportunités économiques et aux sphères de décisions. Ils ont souligné

que la pauvreté vécue par les femmes se traduit par leur incapacité de communiquer et de s'engager dans des activités économiques majeures.

C'est pourquoi les participants ont demandé aux Etats d'encadrer les initiatives traditionnelles de protection sociale pour renforcer le pouvoir économique des femmes, la paix et la stabilité sociale dans nos communautés. Ils ont aussi recommandé aux gouvernements de l'espace francophone et leurs partenaires au développement à se concerter en vue de mettre en place des mécanismes innovants (Banque de financement pour l'entreprenariat jeunes et femmes) pour le financement des filières économiques à fort potentiel d'emplois et de revenus et de généraliser les guichets dans les banques de l'espace francophone réservés aux femmes et aux jeunes porteurs de projets.

Monsieur le président, quel bilan tirez-vous du colloque international : « Femmes et jeunes, forces montantes : enjeux, défis et perspectives francophones », organisé par le Comité scientifique du XV^{ème} Sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie ?

Globalement, le bilan que nous tirons est satisfaisant. Nous avons eu un public nombreux et de grande qualité. Un public enthousiaste qui a participé de façon très active à la production d'idées fortes, à la production d'idées concrètes qu'on peut mettre en œuvre pour améliorer le vécu des jeunes et des femmes dans l'espace francophone. Nous avons eu des propositions intéressantes et consensuelles. Le deuxième enseignement que nous tirons du colloque est que la Francophonie est une diversité. Chacun est venu de son pays avec des expériences. Les participants ont accepté de mettre en commun leurs expériences et leurs idées pour aboutir à des propositions.

Le troisième enseignement est qu'il y a, aujourd'hui, dans l'espace francophone, une très forte aspiration à construire des espaces d'échanges. Au-delà du Sommet, je pense qu'on devrait faire en sorte que Dakar renoue avec sa position de place forte sur les plans intellectuel et culturel. C'est une préoccupation constante du président Macky Sall. Je pense que l'expérience que nous tirons de ce colloque international est justement la possibilité que Dakar reconquiert sa position de réunir des sommités intellectuelles culturelles pour non seu-

lement contribuer à la vitalité politique de la Francophonie, mais également faire de Dakar une plateforme qui soit au cœur des débats sur la reconfiguration des relations internationales.

Quelle utilisation le comité scientifique va-t-il faire des recommandations faites par les participants ?

Les recommandations, les communications et le rapport général seront compilés dans une brochure avec la version lue et la version électronique. Nous allons les diffuser dans le site du Sommet. Nous allons les proposer aux sites des différents réseaux francophones. Nous allons également les distribuer par le relais de l'Organisation internationale de la Francophonie (Oif) afin que le maximum de personnes, y compris les chefs d'Etat et de gouvernement, puissent avoir accès à cette production riche et variée.

Quelle sera la prochaine étape pour le comité scientifique ?

La prochaine étape du comité scientifique est le colloque d'octobre qui va réunir des experts, divers acteurs, pour visiter la trajectoire de la Francophonie et réfléchir sur les nouveaux défis qui se posent à elle. Le défi est la culture numérique, les réseaux sociaux, les différentes générations de nouveaux droits, le niveau contexte international dominé par une forme singulière de terrorisme, les aspirations des peuples de l'espace francophone qui veulent vivre dans la paix avec les valeurs de la solidarité.

SUCCEs DU COLLOQUE

Une bonne organisation à l'actif des jeunes francophones



La réussite du colloque de Dakar sur les jeunes et les femmes a été marquée par la participation massive des personnalités issues de différents horizons. Ce qui a permis d'avoir des échanges riches et de très haute portée. Mais ce succès ne pouvait se faire sans cette organisation impeccable constatée par l'ensemble des participants. Cette bonne organisation est à mettre à l'actif de l'Association des jeunes francophones pour les organisations internationales (Ajfoi) qui, en partenariat avec le Centre d'études pour la coopération internationale (Ceci), ont réalisé une bonne gestion de la communication, de la logistique et de tout le nécessaire. Ils sont une dizaine de jeunes volontaires dont 3 Canadiens à se donner corps et âme pour la réussite du colloque de Dakar. Lequel organisé en préparatif à l'Organisation du XV^{ème} Sommet de la Francophonie de Dakar sera suivi d'autres rencontres avant novembre. Les jeunes de l'Ajfoi se disent prêts à accompagner ces rendez-vous futurs. Pour l'heure, on ne peut que leur décerner un satisfécit.

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE DAKAR

Pape Massène Sène pour une conférence des ministres de la femme et de la famille

C'est bien de réfléchir sur les problèmes des femmes et de chercher à leur trouver des solutions, comme ce fut le cas avec le colloque de Dakar, mais il serait mieux d'assurer le suivi à travers une structure politique.



À côté de la Confemem et de la Conféjes, qui s'occupent respectivement de questions d'éducation et de jeunesse, l'Organisation internationale pour la Francophonie (Oif) devrait institutionnaliser la conférence des ministres francophones en charge de la femme et de la famille pour assurer le suivi des différentes recommandations faites à la fin du colloque de Dakar. C'est la proposition faite par Pape Massène Sène, le délégué général adjoint à l'organisation du XVème Sommet de la Francophonie, à la fin du colloque dont le thème était : « Femmes et jeunes, forces montantes : enjeux, défis et perspectives francophones ». Selon Pape Massène Sène, cet organe est d'autant plus utile, qu'il pourrait assurer « le suivi des propositions qui ont été formulées, mettre en œuvre des programmes d'actions prioritaires pour les femmes et éventuellement continuer la ré-

flexion en termes de prospective, pour voir, au fur et à mesure que le monde évolue, quelles sont les nouvelles solutions à apporter aux problèmes nouveaux ». Toujours, selon Pape Massène Sène, ce suivi des recommandations portées par une structure politique, va éviter les pertes et autres manquements constatés après les différents rencontres.

Revenant sur le colloque de Dakar, le délégué général adjoint

estime qu'il était « très riche en rencontres », avec les différentes personnalités qu'il a rassemblées sur les questions de jeunes et de femmes. « C'est un colloque très riche, puisque les acteurs principaux qui constituent la cible de ce colloque, c'est-à-dire les femmes et les jeunes, à travers leur association ou individuellement, ont pu exprimer un certain nombre de préoccupations importantes qui méritent de retenir l'attention des autorités », a indiqué Pape Massène Sène. Les femmes méritent d'être accompagnées, selon le délégué général adjoint, pour tous les sacrifices qu'elles font pour subvenir aux besoins de leur famille, de leur communauté. Pape Massène Sène rappelle que ce sont les femmes qui apportent leur contribution au fonctionnement quotidien de la famille et s'occupent de l'éducation des enfants. « Il est nécessaire de prendre suffisamment compte de cette condition des femmes pour dégager les mesures d'accompagnement ou pour leur alléger la tâche et leur permettre, au-delà du quotidien, de faire en sorte que ces activités soient rémunérées », plaide le délégué général adjoint à l'organisation de l'Oif.

TROIS QUESTIONS A...

PR MOUSSA DAFF, MEMBRE DU COMITE SCIENTIFIQUE DU XVEME SOMMET

« La Francophonie de demain sera celle qui saura se positionner dans le savoir international »

« Durant ces trois jours de colloque, des discussions intéressantes ont eu lieu et ont permis de mettre en exergue les points sur lesquels la Francophonie de demain devrait pouvoir agir. Parmi ces points, les cibles d'unité identifiées, à savoir la femme et la jeunesse sont remis au point de départ pour que nous puissions voir comment, ensemble, envisager le développement de demain. Nous savons que le développement se fait avec la jeunesse. Aujourd'hui, la démographie féminine fait qu'il faut tenir compte, de plus en plus, des capacités des femmes à participer au développement général de l'espace francophone. C'est ainsi que des recommandations fortes ont été faites. La première, c'est qu'il faudrait aller vers une éducation inclusive qui prendrait en compte non seulement les langues nationales, mais aussi toutes les langues qui sont partenaires du français. Il faudrait avoir aussi une vigilance toute particulière sur le développement de l'économie numérique et pour cela il faudrait réorganiser les jeunes afin qu'ils soient les porteurs de politiques de développement de demain. Nous ne pouvons pas parler de développement, d'économie numérique, sans met-



tre un accent particulier sur la santé. La santé représente un enjeu mondial et la Francophonie doit organiser une politique de management de la santé dans l'espace francophone. C'est un corps saint qui permet d'avoir du savoir. Enfin, la Francophonie de demain sera celle qui saura se positionner dans le savoir international afin de participer à la gouvernance mondiale par le partage de l'avenir, mais par une gestion intelligente des différentes solidarités qui ne peuvent s'appuyer que sur une volonté commune d'être ensemble afin de chasser partout le sous-développement et la pauvreté ».

FATOUMATA SECK, CHERCHEUSE A L'UNIVERSITE DE STANFORD (CALIFORNIE), ENSEIGNANTE DES LANGUES AFRICAINES

« Les jeunes créateurs africains n'ont rien à envier aux innovateurs de la Silicon Valley »

Elle est enseignante et chercheuse à l'université de Stanford en Californie (Etats-Unis) et s'intéresse à l'évolution des langues et des cultures en Afrique francophone. Fatoumata Seck est l'un des participants au colloque de Dakar et elle donne ici son opinion à la fin de la rencontre.

Vous venez de prendre part au colloque de Dakar axé sur les jeunes et les femmes, qu'avez-vous retenu ?

Les intervenants ont abordé des points vraiment importants. Les débats étaient riches et j'ai aussi apprécié le fait qu'ils viennent de différents horizons. Ils sont professeurs d'université, chercheurs, sociologues, jeunes innovateurs, économistes ainsi que des membres du gouvernement. C'était donc très riche comme rencontre et chacun a pu faire entendre sa voix.



Et par rapport à vos recherches, qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?

C'était intéressant de participer aux questions d'économies alternatives et surtout de voir le rôle des femmes. Pour le cas des pays en développement, les économies alternatives ont une plus grande importance et les femmes sont les plus grands acteurs de ce type d'économie. C'était donc une question d'information de voir le type d'activité auquel elles s'adonnent et surtout comment les assister dans les difficultés qu'elles rencontrent.

Par rapport à la question du numérique, on constate qu'il y a un foisonnement d'idées et d'initiatives, mais il se pose toujours cette question du financement...

C'est une question très intéressante, parce que mon université se trouve au cœur de la Silicon Valley, au cœur de l'industrie nu-

mérique et je suis très fière de remarquer que les jeunes africains francophones n'ont rien à envier aux innovateurs qui sont dans la Silicon Valley. Ils ont des idées tout aussi brillantes, tout aussi valables et encore beaucoup plus utiles, parce qu'elles ont trait au développement. Ce sont des idées qui passent par l'amusement, mais finissent par un problème relatif au développement. Peut-être que nos solutions sont plus ciblées et qu'on a besoin de plus d'appui, mais les idées sont là, le potentiel est là. Ce qu'on a besoin de faire, au structurel, c'est de commencer à voir par rapport aux acteurs numériques qui font quoi dans le secteur numérique, qu'est-ce qui génère les capitaux ; qu'est-ce qui développe des emplois ? Il s'agit donc de cartographier tous ces acteurs et d'essayer de leur donner la place qu'ils méritent. Pour ce faire, il faut que les gouvernements puissent comprendre l'importance du secteur numérique dans l'économie.

CYAN MAGENTA JAUNE NOIR

EMPLOI DES JEUNES

Appel à la création d'une symbiose entre la formation théorique et la pratique

L'inadéquation entre la formation et les besoins du marché du travail a été déplorée hier par les participants au colloque international organisé en prévision du XVème Sommet de la Francophonie. Il a été ainsi proposé la création d'une symbiose entre la formation théorique et la pratique.

Pour faire face à la problématique de l'emploi des jeunes, les experts francophones recommandent aux gouvernements de créer une symbiose entre la formation théorique et la pratique. Une telle option doit cibler principalement les filières techniques qui assurent, selon les experts, une formation complète et solide. Les participants ont noté que les formations dispensées ne répondent pas toujours aux besoins du marché du travail. « Par conséquent, il y a lieu de créer une adéquation entre l'offre et la demande », ont-ils proposé, demandant aux Etats de réformer les curricula afin d'intégrer les besoins du marché. Par contre, ont-ils précisé, « si le besoin de maintenir cet équilibre est indéniabie, il ne garantit pas pour autant la meilleure intégration des jeunes diplômés dans le marché du travail ». « En effet, le risque de saturation dans certaines filières est réel. Il appartient donc à l'Etat d'organiser la conformité de l'offre à la demande », ont prévenu les experts.

Relever les défis de l'employabilité

Les mesures dans le domaine de la formation permettront de relever les défis de l'employabilité des jeunes, selon les participants qui déplorent « la filiosité des entreprises à recruter de jeunes diplômés sans expérience ». Partant du constant qu'aucune personne ne naît avec une expérience avérée dans un domaine spécifique, les participants estiment qu'il est « impor-

tant de donner une chance, une opportunité d'apprentissage et d'acquisition d'expérience aux jeunes diplômés, les former en techniques de gestion des entreprises et lutter ainsi contre le chômage ».

Il a été également suggéré d'accorder une seconde chance à ceux qui n'ont pas pu mener leur formation à terme, de prendre en compte les enfants de la rue et d'encourager les femmes vivant dans les zones rurales à améliorer leurs produits artisanaux et à les rendre attractifs au marché, selon le rapport transmis à la fin des travaux. Les participants ont souhaité un meilleur accompagnement des jeunes et des femmes. Ils ont réitéré « l'importance de l'accompagnement des femmes qui les encourage à embrasser des filières non traditionnelles afin de leur permettre de s'épanouir professionnellement ».

Les jeunes qui ont pris part aux travaux ont estimé ne pas avoir une oreille attentive, capable de les accompagner dans leurs tentatives d'insertion dans le marché du travail au terme d'une formation adéquate et soutenue et leurs efforts de présenter leurs projets bancaux aux institutions financières. Selon le document, « ils ont vivement recommandé un suivi systématique pour la mise en œuvre des décisions les concernant ». Ils ont aussi plaidé en faveur de leur implication dans les sphères de décisions afin de participer pleinement à l'élaboration de politiques adéquates d'emploi et contribuer ainsi à la promotion des opportunités d'emploi.

Les participants ont également mis en exergue le rôle des banques ainsi que l'impact de leur implication dans la lutte contre le chômage des jeunes. Ils ont invité les institutions financières à s'investir plus activement dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et des diplômés, surtout ceux qui ont développé des « business plans » bancaux.

PHILIPPE OLIVIER BEGUIN, PREMIER CONSEILLER
 A L'AMBASSADE DE SUISSE A DAKAR

« Allier la théorie à la pratique dans la formation pour faciliter l'accès des jeunes à l'emploi »

Premier Conseiller à l'Ambassade de Suisse à Dakar, Philippe Olivier Beguin, a proposé, hier, à Dakar, le recours à une formation professionnelle duale pour faciliter l'insertion des jeunes des pays de l'espace francophones dans le circuit professionnelle.

Excellence, quel regard portez-vous sur la problématique de l'emploi des jeunes dans les pays francophones ?

Il a été fait un état des lieux qui dénote, dans la zone francophone, un manque d'adéquation entre la formation des jeunes et les besoins du marché du travail. Les jeunes ne bénéficient peut-être pas d'une qualification professionnelle suffisante pour être engagés par les entreprises. Dans ces entreprises, ces jeunes doivent encore bénéficier de périodes de formation complémentaire. Cela décourage les entreprises qui ne veulent pas prendre des risques en recrutant des jeunes non qualifiés.

Qu'est-ce qui est fait en Suisse pour régler le manque de qualification professionnelle ?

En Suisse, en Allemagne et en Autriche, les acteurs font recours à une formation professionnelle duale. C'est une formation qui se déroule à la fois en entreprise et à l'école.



De ce point de vue, la formation théorique et la formation professionnelle pratique sont en contact quotidiennement. En Suisse, c'est pendant la semaine que l'apprenti se rend deux ou trois jours à l'atelier

ou à l'entreprise, un ou trois jours à l'école technique. Il y a une symbiose entre la pratique et la théorie qui fait que le jeune apprenti est formé directement, selon les besoins de l'économie et de l'entreprise. Au terme de la formation, il est immédiatement employable, parce qu'il a suivi un système de formation qui colle parfaitement à l'activité de l'entreprise.

Ce système est-il applicable en Afrique ?

C'est un système qui est applicable en Afrique. Il nécessite juste une certaine adaptation. La formation professionnelle duale est connue au Sénégal. Le président Macky Sall et le ministre Mamadou Talla connaissent bien cette formation. Nous sommes en contact avec le secteur de la formation professionnelle pour essayer d'appuyer le Sénégal à expérimenter ce système. Il y a tout un programme de construction d'écoles professionnelles qui sont en cours de réalisation. La Suisse a l'ambition d'apporter son expertise dans ce programme qui est un programme sénégalais piloté par le Sénégal.

Les Jeux de la Francophonie, un concept original unique au monde, selon Thomas Gil



Au cours du Colloque « Femmes et jeunes, forces montantes : enjeux, défis et perspectives francophones », Thomas Gil de la direction de la Jeunesse, des Arts et des Sports de l'Oif, a fait une communication sur les Jeux de la Francophonie. L'expert est d'avis que l'organisation des Jeux de la Francophonie est un concept original unique au monde.

D'entrée, l'expert a rappelé que tous les 4 ans durant l'année post-olympique, les Jeux de la Francophonie réunissent plus de 3.000 jeunes talents ayant la langue française en partage. Selon lui, les Jeux relèvent d'un concept original unique au monde qui rassemble la jeunesse francophone autour du sport et des arts tout en visant à renforcer les valeurs francophones et la promotion de la langue française. Il a ajouté que ces jeux solidaires, qui promeuvent la diversité et l'excellence, se déroulent alternativement dans les pays du nord et du sud. Sur l'organisation des jeux, il a souligné qu'elle est confiée au Comité international des jeux de la Francophonie (Cijf) et au Comité national des jeux sous l'égide de l'Oif. Le Cijf, a-t-il rappelé, est un organe subsidiaire de l'Oif chargé, à l'échelle internationale, de préparer et de superviser l'organisation des jeux en étroite collaboration avec le pays hôte, d'assurer la promotion et la diffusion vers le public des jeux. Quant au Comité national, a souligné l'expert de l'Oif, il a pour mission de réaliser les Jeux conformément aux règles édictées par le Cijf en organisant notamment l'accueil, l'hébergement, le transport local, le centre de presse, les manifestations, y compris les cérémonies d'ouverture et de clôture, le service médical, la sécurité, les assurances, la promotion sur son territoire national et l'accréditation. Le Cijf et Cnjf sont, à chaque édition, soutenus par l'ensemble des directions et services de l'Oif, les opérateurs et conférences de la Francophonie dont la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (Confejes), les fédérations sportives

internationales compétentes dans les disciplines retenues, les partenaires institutionnels, médias et privés. Sur les objectifs visés, Thomas Gil a rappelé qu'ils sont la promotion de la paix et du développement à travers les rencontres et échanges de jeunes, le rapprochement des pays membres et la contribution à la solidarité internationale, l'égalité entre les genres, l'émergence de jeunes talents artistiques, la contribution de la relève sportive, la promotion de la langue française, etc.

Après Nice, en septembre 2013, ce sera au tour d'Abidjan, en 2017 d'abriter la 8ème édition. Un participant a, d'ailleurs, interpellé l'expert pour rattraper le retard par rapport aux Jeux méditerranéens et du Commonwealth qui sont respectivement à leur 17ème et 20ème édition.

MME FATOU KINE DIAW, PRESIDENTE DU RESEAU DES FEMMES ENTREPRENEURS (REFEF) AU SENEGAL

« L'Afrique ne peut se développer qu'à travers l'agriculture »

Le Réseau des femmes entrepreneurs francophones (Refef) créé en 1987 et dont le siège est à Nouakchott, en Mauritanie, s'est illustré lors du Colloque de Dakar. Cette structure est présidée par Mme Aïssata Kane, ancienne ministre du président Makhtar Ould Daddah. S'expliquant sur les travaux du colloque, notre compatriote Fatou Kiné Diaw du Refef a déclaré que notre continent ne peut se développer qu'à travers la modernisation de son agriculture et les énergies renouvelables. Selon notre interlocutrice, il a été constaté que l'agriculture en Afrique manque de financement et que les pays ne sont pas dotés d'écoles de formation aux métiers de l'agriculture contrairement aux pays développés. Selon Mme Diaw, il y a un vieillissement des techniciens agricoles et un manque de promotion de l'environnement des entrepreneurs agricoles. « Au niveau de notre organisation, nous avons pensé à créer un projet de distribution à crédit d'équipements agricoles et la mise à disposition des agriculteurs de financements pour l'achat d'intrants », a révélé Mme Diaw. Elle déplore aussi



le fait que près de 70 % des paysans ne soient pas alphabétisés. D'où la nécessité de mettre à leur disposition des modules de formation.

L'autre objectif, c'est de sédentariser les jeunes à partir d'espaces agricoles aménagés et appelés « ranchs verts ». D'autres projets tels

que les habitats ruraux, la promotion du numérique à partir du solaire, sont également à l'agenda du Refef. A travers les nouvelles communes rurales, le Refef, selon la responsable, compte créer des milliers d'emplois à partir des anciennes communautés rurales.

Journal
 des Colloques Francophones
 le soleil en partenariat avec le Comité Scientifique de la Francophonie

Édité par la Société Sénégalaise de Presse et de Publications
 ISSN 0850-0703
 Route du Service Géographique
 Hann-Dakar (Sénégal)
 BP 92
 Tél. : 33 859 59 59
 Fax : 33 832 08 86

Directeur général
 Directeur de la Publication
 Cheikh THIAM

Coordonnateur général
 des rédactions
 Ibrahima MBODJ

Rédacteur en chef central
 Daouda MANE

Rédacteur en chef central
 adjoint
 Mamadou DIOUF

ont participé à cette édition
 spéciale
 Abdoulaye THIAM (Coordonnateur)
 Babacar DIONE
 Maguette NDONG

Photos
 Pape SEYDI

Mise en page
 Sidy Mohamed DIAGNE

Correction
 Amadou DIALLO

Recueil des recommandations du colloque

Thématique 1

RESTITUTION DES TRAVAUX DE L'ATELIER 1 PORTANT SUR LE THEME « PROBLEMATIQUE DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES DANS L'ESPACE FRANCOPHONE »

Du 17 au 19 septembre 2014, s'est tenu à l'hôtel King Fahd Palace de Dakar, le colloque international sur le thème « Femmes et Jeunes, Forces Montantes : enjeux et perspectives francophones ». Cette rencontre de haut niveau qui se tient en prélude au XVème Sommet de la Francophonie prévu en novembre 2014 à Dakar, a réuni des représentants des pays membres de la francophonie ainsi que les partenaires de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Suite à une session plénière, des travaux d'atelier ont été menés sur les thèmes suivants :

- 1- Problématiques de l'emploi des jeunes et des femmes dans l'espace francophone
- 2- Les économies alternatives comme leviers de développement
- 3- Femmes et jeunes dans la nouvelle culture numérique
- 4- Mobilités en Francophonie : Enjeux et opportunités
- 5- Sport et Santé : perspectives francophones

L'objet de ce présent rapport est la restitution des observations faites et des recommandations formulées par l'atelier 1. Il est ressorti des débats ce qui suit :

Manque de statistiques fiables sur la question de l'emploi

1- L'absence de statistiques fiables et crédibles remet en question la validité des indicateurs relatifs à l'emploi. Ceci remet en question la capacité des Etats à estimer les besoins en matière de formation et à garantir par la même occasion une prise en charge adéquate de la question de l'emploi et pose un sérieux problème de prise en charge sociale. De plus, la tendance à répertorier les diplômés sans emploi pendant que les jeunes non diplômés et inactifs ne sont pas pris en compte ramène le débat de la gestion effective de ce fléau. Il faudra par conséquent revoir ces statistiques de manière rigoureuse afin d'asseoir des politiques efficaces;

2- L'importance de la désagrégation sexo-spécifique des statistiques qui tiennent compte des filles et des femmes chef de famille, des couches souvent oubliées, a été rappelée ;

Absence d'alternatives concrètes

3- Beaucoup de jeunes sont déçus et n'ont pas de perspectives claires en matière d'emploi. Cette situation les rend vulnérables et enclins à intégrer facilement les réseaux terroristes ou criminels, religieux ou idéologiques, dans un élan d'appartenance à une cause. Les Etats sont interpellés pour prendre les mesures idoines pour la prise en charge la question de l'emploi des jeunes et résorber le taux croissant de diplômés chômeurs et de non diplômés inactifs ;

Inadéquation des filières en relation avec l'offre et la demande

4- Les participants ont noté que les formations dispensées ne répondent pas toujours aux besoins du marché du travail. Par conséquent, il y a lieu de créer une adéquation entre l'offre et la demande. Dans la planification, il faudrait réformer les curricula afin d'intégrer les besoins du marché. Par contre, si le besoin de maintenir cet équilibre est indéniable, il ne garantit pas pour autant la meilleure intégration des jeunes diplômés dans le marché du travail. En effet, le risque de saturation dans certaines filières est réel. Il appartient donc à l'Etat d'organiser la conformité de l'offre à la demande ;

5- Le Québec a été cité en exemple en matière d'estimation réaliste des besoins en matière de formation et de la promotion de politiques d'immigration qui répondent à ces besoins. La Suisse et l'Allemagne sont également considérées comme des pionniers en matière de valorisation des filières de formations qui répondent aux besoins spécifiques de leurs pays. En Suisse, par exemple, il existe 300 filières de formations clairement identifiées et qui répondent à des besoins spécifiques du marché du travail;

Les défis et enjeux d'une formation adéquate

6- Par contre, des exemples ont été donnés relativement à des jeunes femmes restés au Burkina Faso et au Bénin et qui ont bénéficié de l'appui d'OXFAM Québec pour des formations diplômantes (avec le concours d'institutions de formations) qui leur ont ouvert les portes de l'entrepreneuriat. Au Burkina, elles ont eu droit à un accompagnement d'une psychologue qui les a aidées à rester motivées et à suivre leur formation à terme ;

7- En Mauritanie, en 2005, le gouvernement a mis en place une agence pour l'emploi des jeunes. Un programme de développement des compétences, un observatoire de l'emploi ainsi qu'une initiative pour la promotion de l'auto-emploi et qui octroie des crédits pour la création d'entreprises, ont été créés également ;

8- Les débats ont permis de revisiter la pertinence ou non des formations de courtes durées encouragées par certains donateurs. Il ressort que celles-ci ne répondent

pas aux besoins de la majorité des pays francophones à faibles revenus car ne garantissant pas une maîtrise par les diplômés de leurs domaines d'intervention. Ceci pose le problème de la compétence des diplômés et de l'adéquation du niveau de formation en rapport avec les exigences du marché.

9- L'importance de la création d'une symbiose entre la formation théorique et celle pratique, notamment pour les filières techniques, a été rappelée car assurant dans une certaine mesure une formation complète et solide;

10- Il est également ressorti des échanges que le problème de la déperdition scolaire est commun à un certain nombre de pays de l'espace francophone, notamment les pays à revenu limité. Si au premier on note un taux de fréquentation qui avoisine les 100%, il n'en demeure pas moins que ce taux chute de manière drastique au fur et à mesure que l'on avance dans le cursus scolaire. La baisse de ce taux parle d'elle-même ;

Les défis de l'employabilité

11- La frilosité des entreprises à recruter des jeunes diplômés sans expérience a été relevée également. Partant du constat qu'aucune personne ne naît avec une expérience avérée dans un domaine spécifique, il semble important de donner une chance une opportunité d'apprentissage et d'acquisition d'expérience aux jeunes diplômés, les former en techniques de gestion des entreprises et lutter ainsi contre le chômage ;

12- Il a été suggéré d'accorder une seconde chance à ceux qui n'ont pas pu mener leur formation à terme, de prendre en compte les enfants de la rue et d'encourager les femmes vivant dans les zones rurales à améliorer leurs produits artisanaux et à les rendre attractifs au marché ;

13- Dans certains pays, la main d'œuvre qualifiée avoisine les 5 %. Ceci est un signal fort qui interpelle les Etats sur la gravité de la situation dans un contexte de résolution de la poignante question de l'emploi des jeunes ;

14- La question de l'emploi décent, de la formation décente et du salaire décent a été revisitée par les participants. Il ressort des débats que l'emploi décent devrait être au centre des réflexions qui seront menées. De même, il a été suggéré de procéder à un « reprofiling » de la question afin de permettre à la classe active d'accéder à un emploi décent ;

15- Il y a un besoin de promouvoir les filières scientifiques et techniques pour une diversification des opportunités d'emploi. Il faudra également intégrer les différents domaines concernés tels que l'enseignement professionnel, la recherche, la formation, l'agriculture (création de fermes villageoises par exemple, etc);

16- L'absence d'informations sur les opportunités d'emploi dans les pays francophones à faible revenu encourage les jeunes, souvent non diplômés, à prendre des embarcations de fortune pour tenter l'aventure en Europe. Eu égard à leur manque de qualification, ils n'ont pas beaucoup d'options et se voient obligés de s'accrocher à des emplois non sécurisés qui les obligent à vivre dans des conditions souvent précaires qui ne leur garantissent pas une meilleure qualité de vie.

Accompagnement des jeunes et des femmes

17- L'importance de l'accompagnement des femmes qui les encourage à embrasser des filières non traditionnelles afin de leur permettre de s'épanouir professionnellement a été réitérée ;

18- Les jeunes ont estimé ne pas avoir une oreille attentive, capable de les accompagner dans leurs tentatives d'insertion dans le marché du travail au terme d'une formation adéquate et soutenue et leurs efforts de présenter leurs projets bancables aux institutions financières. Ils ont vivement recommandé un suivi systématique pour la mise en œuvre des décisions les concernant. Ils ont plaidé en faveur de leur implication dans les sphères de décisions afin de participer pleinement à l'élaboration de politiques adéquates en matière d'emploi et contribuer ainsi à la promotion des opportunités d'emploi;

19- Le rôle des banques ainsi que l'impact de leur implication dans la lutte contre le chômage des jeunes a été mis en exergue. Les institutions financières ont été invitées à s'investir plus activement dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et des diplômés, surtout ceux qui ont développé des « business plans » bancables.

20- Le problème de la démultiplication des actions des différentes institutions de création d'emploi, aggravée par un manque criard de coordination crée un dédoublement d'efforts sans impact réel ou perceptible.

Thématique 2

ECONOMIES ALTERNATIVES COMME LEVIER DE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

Mise en contexte

Les inégalités sociales entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons entraînent une absence de reconnaissance des droits des femmes/filles, un accès très restreint aux opportunités économiques et aux sphères de décisions.

Les effets dévastateurs combinés de la pauvreté, de la discrimination et du manque d'opportunités affectent les

femmes de multiples façons : depuis leur situation économique (niveau de revenus, droits d'accès à la propriété, accès au financement, etc.), jusqu'à leur bien-être (accès aux services de santé et à l'éducation, etc.), en passant par leurs aspirations à la reconnaissance de leurs droits et à vivre dans de meilleures conditions (poids des tâches ménagères, capacité à obtenir un emploi stable ou à travailler à son propre compte, etc.).

A ces facteurs limitatifs, il faut ajouter le phénomène répandu des violences à l'égard des femmes et des filles qui constitue une contrainte majeure sur leur vie et dont les conséquences économiques sont considérables. Cette violence vient miner la confiance des femmes et entrave de façon dramatique leur capacité d'agir et de contribuer pleinement à la vie économique. D'autre part, les femmes assument le poids d'activités non rémunérées, souvent liées au problème d'accès à l'eau, aux ressources énergétiques, à l'absence de services sociaux dans la communauté et aux travaux dans les activités économiques du mari.

Qu'est ce que la pauvreté

Nous définissons la pauvreté comme « gnak am-am, xam-xam, sagne-sagne » : une absence d'avoir, de savoir et de pouvoir .

La pauvreté n'est pas seulement le défaut d'avoir (revenus insuffisants ou irréguliers, accès limité à des ressources, etc.).

C'est aussi le défaut de pouvoir agir sur les conditions matérielles et de modifier de manière autonome son environnement.

Enfin, la pauvreté, c'est aussi le défaut de savoir, par manque d'éducation, d'information et de formations techniques nécessaires à l'action, et surtout par une capacité réduite d'agir en fonction des connaissances acquises.

Cette pauvreté vécue par les femmes/filles se traduit par leur incapacité de communiquer et à s'engager dans des activités économiques majeures, entraînant une discrimination ainsi qu'une exclusion sociale et économique néfaste pour elles-mêmes et pour les communautés dans lesquelles elles évoluent.

Recommandations

Les Gouvernements de l'espace francophone sont invités à :

1) constituer un cadre propice de solidarité, de facilitation et d'appui pour la promotion des modèles d'économies alternatives (informelles, inclusives, et transformatrices) équitables, ainsi que la valorisation dans l'économie nationale de la contribution domestique ;

2) revoir les cadres institutionnel, juridique et financier de leurs collectivités locales en vue de lever les obstacles à l'émergence d'un développement local inclusif (femmes et jeunes);

3) constitutionnaliser les droits socio-économiques et culturels (accès à la terre de qualité, aux facteurs de production, aux capitaux et aux marchés) des femmes et des jeunes ;

4) mettre en place des systèmes de gestion des connaissances qui valorisent les meilleures pratiques d'inclusion du genre afin de tirer les enseignements nécessaires à l'amélioration des cadres politiques et réglementaires relatifs à la promotion économique et à l'inclusion du genre au niveau local, national, sous-régional et international ;

5) créer une foire tournante de l'innovation scientifique, technique, culturelle et agricole et d'échanges de bonnes pratiques au profit des femmes pour renforcer l'entrepreneuriat féminin au sein de la Francophonie ;

6) appuyer le renforcement et l'accompagnement des réseaux d'organisations de femmes et des associations de jeunes dans un cadre d'échange de savoirs et savoir-faire en matière de promotion d'initiatives et d'innovations économiques portées par les femmes et les jeunes au niveau local, ainsi que la promotion d'accès à des technologies ;

7) encadrer les initiatives traditionnelles de protection sociale pour renforcer le pouvoir économique des femmes, la paix et la stabilité sociale dans nos communautés ;

Les Gouvernements de l'espace francophone et leurs Partenaires au Développement (baillleurs, société civile et secteur privé) sont encouragés à :

1) se concerter en vue de mettre en place des mécanismes innovants (Banque de financement pour l'entrepreneuriat jeunes et femmes)/pour le financement des filières économiques à fort potentiel d'emploi et de revenus ;

2) généraliser les guichets dans les banques de l'espace francophone réservés aux femmes et aux jeunes porteurs de projets ;

Les Gouvernements de l'espace francophone et leurs collectivités locales sont invités à :

1) prendre des initiatives pour favoriser la coopération décentralisée et, renforcer l'implication, sous forme d'expertise ou de contribution financière, de la diaspora, dans des projets portés par les communautés locales.

Les collectivités locales de l'espace francophone sont invitées à :

1) intégrer la dimension genre dans leur processus de planification, de budgétisation, d'offre de services publics locaux et doivent instituer un mécanisme d'évaluation de la performance des dites entités en matière d'inclusion économique de la femme et des jeunes;

2) formuler des stratégies de Développement écono-

mique local centrées sur les potentialités des territoires en appuyant les initiatives productives des acteurs locaux y compris l'accès des jeunes et des femmes aux marchés publics locaux;

3) établir des partenariats innovants et diversifiés pour obtenir des effets de leviers et accroître les flux de capitaux vers les institutions locales ;

Thématique 4

THÉMATIQUE : MOBILITES EN FRANCO-PHONIE : ENJEUX ET OPPORTUNITES

Dans le cadre du colloque ayant pour thème : « Femmes et jeunes, forces montantes : enjeux, défis et perspectives francophones », l'Atelier 4 a travaillé sur la thématique « Mobilités en francophonie : enjeux et opportunités » sous la présidence de Madame le Professeur Espérance Bayedila Bakanda. Mme Arnelte D'AGABA était le rapporteur de la journée de travail.

Etat des lieux

L'atelier a débuté par la présentation du Dr. Ibrahim GUISSÉ qui a fait le tour de la thématique en commençant par l'analyse du contexte international marqué par une mobilité croissante inévitable et qui touche tous les secteurs

Mobilité des savoirs, mobilité des acteurs, mobilité des personnes et des biens, mobilité de l'information.... Un point important dans la présentation de Monsieur GUISSÉ consistait dans l'articulation nécessaire entre la francophonie comme espace géographique, économique et culturel.

Exemples d'expériences

Suite à l'exposé de Mr. GUISSÉ, les participants à cet atelier ont échangé d'abord, avec beaucoup d'émotions, leurs expériences respectives. Certains ont parlé des difficultés rencontrées lors des demandes des visas pour voyager au sein de l'espace francophone. D'autres ont évoqué des problèmes d'intégration dans les pays d'accueil dus aux différences des cultures et des coutumes.

Les participants se sont penchés ensuite sur l'analyse de multiples facettes que pose le sujet de la mobilité dans l'espace francophone. Le point de départ résidait dans la distinction entre mobilité à durée limitée et migration durable qui vise une installation définitive dans les pays de destination. Ils ont insisté par ailleurs sur la nécessité de définir et d'identifier les différents aspects de mouvements et de mobilités dans l'espace francophone ainsi que les raisons de cette mobilité. Les discussions ont montré que le sujet est vaste et très complexe vu les enjeux démographiques, économiques et sociopolitiques.

Formulation de propositions opérationnelles

Trois types de mobilité ont été définis :

- Mobilité de partenariat institutionnel (Enseignants- Chercheurs- Etudiants- Stagiaires- Acteurs culturels, jeunes leaders...)
- Mobilité de coopérations bilatérales , multilatérales et de décentralisation
- Mobilité transfrontalières (Commerce, Santé...)

Ces distinctions ont permis l'élaboration des propositions opérationnelles suivantes :

- Politique de mise en place d'un passeport francophone
 - Aménagement d'un guichet francophone dans les aéroports
 - Création d'une académie francophone
 - Création et mise en place d'un camp d'Excellence
- La distinction entre ces différents types de Mobilité mentionnés plus haut a amené à l'élaboration d'un nombre des recommandations qui tournent autour de trois axes principaux :

Recommandations stratégiques

- Cohérence entre politiques migratoires et coopération au développement
 - Renforcer la circulation des savoirs.
 - Promouvoir et valoriser les productions culturelles et scientifiques dans les pays du sud.
 - Assurer un lien entre le monde de la recherche et celui professionnel.
 - Outiller la recherche scientifique féminine.
 - Développer des mécanismes de gestion et de partage des savoirs dans l'espace francophone.
 - Développer des systèmes de protection des femmes, jeunes et enfants surtout quand il s'agit des victimes de guerres.
 - Politiques de mobilité des jeunes dans l'espace francophone
 - Institutionnaliser un camp francophone de l'Excellence.
 - Renforcer et élargir les politiques de Volontariat International de la Francophonie.
 - Développer la formation et la mobilité des jeunes leaders dans l'espace francophone.
 - Articulation entre espace linguistique francophone et espace économique
 - Organiser des foires dans l'espace francophone en privilégiant les produits féminins.
 - Soutenir les politiques de promotion des coopératives transnationales des femmes francophones.
- Il reste à noter que la mobilité des savoirs semble être la principale garantie d'une avancée significative du capital scientifique et culturel accumulé par les chercheurs, acteurs culturels, créateurs de toute catégorie.